

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 24 MAI 2019**

Absents avec excuses : Maud Arnaud, Géraldine Bègue, Pierre Berlier

Secrétaire : Colette Faure

Sous la présidence d'Evelyne Chouvier, Maire, lecture est faite du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2019 par Yohann Taillandier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**1- AGGLO :**

Conseil communautaire du 21/5 : OT approbation du BP 2019 ; PLH 2019-2025 ; conventionnement pour Foreztival, Les Pénitents hors les murs, Fête du livre jeunesse ; remboursement transport pour parcours culturels.

Réunion de secteur à Montarcher le 15/5 : vitalité de centre-bourg.

COFIL « Tourisme » le 23/5 : suivi des projets en cours.

Inauguration station d'épuration de St-Marcellin/Sury le 17/5

Commission « Aménagement » le 2/5 : mobilité et habitat

**2- Commission « Social » :**

CCAS : Signature convention Mutuelle / Inauguration abri et tournoi ados le 25/5

**3- Commission « Ecole » :**

2 agents ont passé la 1ère partie du BAFA.

Prévoir le recrutement d'un agent sur le temps de midi pour la rentrée prochaine.

Contrôles du radon et de la qualité de l'air effectués : bon.

**4- Commission « Administration/Finances » :**

Réunion RIC : remerciements des organisateurs.

Commission Départementale de la Sécurité Routière : organisation du trial 4X4.

Elections européennes le 26/5 : commission de contrôle (radiations/inscriptions)

Risques majeurs : poursuite du dossier, prochaine réunion avec les pompiers le 1er/7.

Recensement prévu du 16/1 au 15/2/2020 : il faudra recruter un agent recenseur.

Personnel : un renfort sera recruté pour les services techniques- **Délibération à l'unanimité.**

**5- Commission « Voirie » :**

Adressage : les poteaux des hameaux seront posés par les employés communaux. Un courrier ainsi que la plaque avec le numéro seront déposés dans les boîtes aux lettres. Les habitants devront poser la plaque avant une date buttoir ou demander une aide en mairie.

Voirie forestière : le projet reste conditionné par la validation de l'ARS ; envoi de la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Eclairage public : l'éclairage de nuit reviendra la 1ère semaine de juin, la dépose des mats se fera en juin.

ENEDIS : des élus visiteront le poste source à La Tourette le 27/5.

Orange : les réparations sur le réseau aérien ont été faites.

Marquage au sol sur la RD entre Soleymieux et St-Jean ; courrier à 2TMC pour le stationnement gênant du car.

**6- Commission « Bâtiments » :**

Avancée du projet du bâtiment technique : le 7/6 ouverture des plis, le 21/6 comparatif des offres ; étude de sol de SOCOTEC effectuée ; le CM autorise le maire à procéder au dépôt du permis de construire - **Délibération à l'unanimité.**

Eglise : RV avec les Bâtiments de France pour la réfection de la toiture.

Maison : arrêté de péril ordinaire pris.

Caserne des pompiers : problème de la réserve d'essence à étudier.

Gendarmerie : devis à établir pour d'éventuels travaux.

Forez'tière : demande d'installation d'un panneau publicitaire.

#### **7- Commission « Culture et communication » :**

Foot : un projet de convention tripartite avec l'ESHF/Soleymieux et nous est demandé, nous avons une convention établie en 2016 qui nous convient parfaitement.

Fleurissement : acceptation du devis de l'entreprise Suchet pour un montant de 150€ - **Délibération à l'unanimité** ; inscription au fleurissement départemental 2019 ; il est décidé cette année, vu le peu de réserve de nos sources, de ne pas installer les suspensions.

Commémoration du 8 mai.

Fête patronale : cette année Les Copains de St-Jean ne proposent pas de concert à St-Jean, le CM décide de ne pas faire l'apéritif le samedi en début de soirée.

Médiathèque : la commune envisage d'embaucher une personne 2h/semaine pour la gestion administrative - **Délibération à l'unanimité**.

Transformation de la cabine téléphonique en « boîte à livre ». Des devis sont attendus.

#### **8- Urbanisme :**

Déclarations préalables : Coelho à Couhard, Bourgin à Fraisse, Markovic à Montchovet, Mazet à Fraisse et Ducreux à Urzenge.

Vente notifiée : Marquet/Col-Mazet

Taxe d'aménagement (2000€) et redevance d'archéologie préventive (178€).

Le CM n'exerce pas son droit de préférence sur une parcelle boisée à Prafand - **Délibération à l'unanimité**.

#### **9- Infos :**

AMF/ANEM : formations

Info du CH Montbrison/Feurs : reprise de l'activité de chimiothérapie à Montbrison, création de 3 postes d'infirmiers urgence gériatrie.

Marché Montbrison : votez pour le plus beau marché de France.

#### **10- Dates des prochains CM : 21 juin, 30 août**

#### **11- Questions diverses :**

Vitesse excessive dans le hameau de La Cruzille